

A la découverte de... l'Institut du Bon Pasteur (1/2)

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Enquête et analyse](#), [Entretien](#), [Informations](#), [Questions et analyses](#), [Réflexions](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 11 juin 2021

Fondé en 2006, l'**Institut du Bon Pasteur** a été érigé par le Saint-Siège en société de vie apostolique de droit pontifical le 8 septembre de la même année à Rome. 5 prêtres ayant quitté la Fraternité Saint-Pie X en sont à l'origine.



*Le charisme propre de l'Institut du Bon Pasteur, c'est-à-dire ce qui fait sa spécificité et sa raison d'être, est **la défense et la diffusion de la Tradition catholique sous toutes ses formes : doctrinale, apostolique et liturgique**. En particulier, les prêtres de l'IBP*

célèbrent la messe exclusivement dans le rite traditionnel, c'est-à-dire selon la liturgie dite « de saint Pie V ». De plus, l'Institut a été fondé avec la tâche explicite de proposer une critique constructive et théologique de certaines réformes nées à partir du Concile Vatican II, critique qui vise à offrir à toute l'Eglise un regard neuf sur sa propre identité.

Cet attachement à la Tradition est résolument une façon de servir l'Eglise, dans la soumission au Pape, au service des évêques, et pour le bien de tous les fidèles. Les prêtres de l'IBP désirent faire partie de ceux qui proposent à toute l'Eglise et au Monde les richesses et les bienfaits de la Tradition catholique comme un trésor dans lequel tous pourront puiser.

Pour la formation de ses futurs prêtres, l'Institut a ouvert le Séminaire Saint-Vincent-de-Paul à Courtalain (diocèse de Chartres). Il compte aujourd'hui 35 séminaristes et une dizaine de professeurs permanents. Depuis la rentrée de septembre 2020, en raison des conditions sanitaires, une année de discernement a été également ouverte au Brésil, d'où viennent ces dernières années un grand nombre de séminaristes.

L'Institut est implanté en France, en Italie, en Pologne, au Brésil, en Colombie, aux Etats-Unis et en Ouganda. Les prêtres desservent également le Kenya et le Costa Rica : aujourd'hui, ce sont cinquante prêtres qui desservent ainsi une vingtaine de diocèses dans le monde.

En France, l'Institut du Bon Pasteur est implanté dans les diocèses de Paris (Centre Saint-Paul), le Mans (Montmirail), Meaux (Les Chapelles-Bourbon), Marseille (Chapelle du Bon Jésus), Chartres (Manou et Courtalain), Bordeaux (Paroisse Saint-Eloi), Soissons (Acy-le-Haut) et Périgueux (Thiviers). En 2006, le cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux, a érigé en paroisse personnelle l'église Saint-Eloi confiée à l'IBP dès ses débuts.

Les prêtres de l'Institut assurent en plus du ministère paroissial, des aumôneries d'écoles, des sessions de formation, des prédications de retraites spirituelles et accompagnent de nombreux groupes de jeunes. L'Institut connaît un fort développement en Amérique du Sud d'où viennent de nombreuses vocations mais aussi un développement apostolique dans cette région du monde (Brésil notamment).

L'abbé Philippe Laguérie a été le Supérieur de l'Institut de 2006 à 2019. A l'issue du chapitre général de 2019, l'abbé Luis Gabriel Barrero Zabaleta, membre de l'IBP depuis 2014, a été élu Supérieur Général pour 6 ans.

L'abbé Mateusz Markiewicz est depuis quelques mois le Supérieur du District d'Europe et il a accepté de répondre à nos questions.

Vous êtes le Supérieur pour l'Europe, que pouvez-vous nous dire de vos premiers mois

dans cette fonction ? De vos rencontres avec les évêques ?

Chaque supérieur dans l'Église doit exercer sa charge comme un service qu'il rend au bien commun et aux personnes dont il a la charge. Si j'avais une bonne connaissance de l'Institut en raison de ma charge précédente de secrétaire général, je dois maintenant l'envisager autrement, de manière plus proche, plus profonde, afin de voir comment s'accomplit notre apostolat dans les différentes missions. Pour cela, j'ai essayé de visiter tous les endroits où nous sommes présents, malgré le contexte difficile de la situation sanitaire.

Les rencontres avec les évêques ou avec leurs vicaires généraux se sont toujours passées dans un climat de sincérité et de cordialité. Bien sûr, chacun exprime ce qu'il pense, et nos pensées ne sont pas tout à fait identiques. Je suis certain cependant que le fait de se rencontrer permet d'établir une relation plus humaine et moins institutionnelle, qui permettra une relation apaisée et constructive sur le long terme.



Un des charismes de l'Institut, si ce n'est le plus important, est l'attachement à la liturgie traditionnelle (dite forme extraordinaire du rite romain).

Comment l'Institut et ses membres veulent-ils participer au mouvement de renouveau liturgique souhaité par le Pape émérite Benoît XVI ? Ce renouveau est-il plus difficile à mettre en œuvre dans ce pontificat très différent des précédents ?

Notre Institut veut d'abord rester fidèle à sa mission de fondation, qui est de célébrer la liturgie selon ses formes anciennes. Nous gardons donc cette caractéristique d'être témoin de l'attachement à une liturgie héritée d'une longue tradition, unissant les croyants à travers les siècles. A nos yeux, cette liturgie, grâce à son sens du sacré, permet d'accéder plus facilement aux mystères divins.

Je pense qu'en ce qui concerne la mise en œuvre du renouveau liturgique, il faut être réaliste. Certes, le pape Benoît XVI a beaucoup parlé et écrit au sujet de la liturgie, il a fait un très grand travail en donnant un accès libre à la liturgie traditionnelle, mais la réforme de la réforme n'est, à mon sens, pas encore pour maintenant car nous ne voyons pas beaucoup de réalisations concrètes dans ce domaine.... Le pape François a d'autres priorités pour son pontificat et la liturgie ne semble pas en faire partie. On peut cependant noter que c'est sous le pontificat du pape François qu'ont été publiées des normes sur la célébration des saints canonisés après

1962, ou sur la possibilité d'utiliser certaines préfaces.

En plus de votre charge, vous assurez des cours au Séminaire de Courtalain. Parlez-nous de la formation des séminaristes. Qu'est-ce qui fait aujourd'hui la spécificité des prêtres formés par l'Institut ?

Je pense que la spécificité de notre formation est son « intégrité » dans le sens où la totalité des cours dispensés prend l'enseignement de saint Thomas d'Aquin comme référence, ce qui est d'ailleurs toujours recommandé par l'Église. Ce n'est qu'en ayant des bases solides que nous pouvons former des pasteurs capables de bien s'occuper des âmes qui leur sont confiées. Notre formation, qui veut aider les séminaristes à bien comprendre et contempler les mystères de la foi, doit les aider à mieux les transmettre, pour qu'ils soient plus facilement appliqués dans la vie. On ne dissocie pas la foi de la morale, car cette deuxième découle de la première.

[Institut du Bon Pasteur](#)

A suivre